



RESTAURATION
PERISCOLAIRE/MERCREDIS/NAP/ALSH
SPORTS VACANCES
TRANSPORTS SCOLAIRES

INSCRIPTIONS : Année scolaire 2017/2018



web

A renouveler chaque année

Les inscriptions se dérouleront du mardi 6 juin au vendredi 7 juillet 2017 (merci de respecter les dates d'inscriptions)

Au bureau des **Affaires Scolaires** et/ou **Sports et Loisirs**, place Allègre.

Formulaires également en ligne sur le Portail Famille du site de la ville à partir du 06/06: www.ville-lalondelesmaures.fr rubrique « Jeunesse et Sport » puis « Portail Famille » et « les formulaires »

CRITERES D'ADMISSION :

RESTAURATION : l'éloignement du domicile par rapport à l'établissement / la ou les personnes vivant au foyer travaillent / enfant de moins de 6 mois à charge ou critères exceptionnels.

Pour les parents qui ne remplissent aucun des critères, possibilité d'un jour fixe par semaine.

TRANSPORTS : inscriptions à partir du 1^{er} juin 2017 -

Critère d'inscription: plus d'1,5km entre le domicile et l'établissement.

NB : Toute carte non validée régulièrement sera désactivée. (2 fois/semaine minimum)

Aucun remboursement ne sera effectué en cas d'annulation de l'inscription en cours d'année.

Participation de 30€ par an par inscription ; la charge restante de 90€ (primaire, collège, lycée) et 580€ (maternelle) étant assumée par la Ville, déduction faite de la participation de la Région Provence-Alpes-Côte d'Azur .

PERISCOLAIRE/MERCREDI/NAP : être scolarisé sur La Londe / la ou les personnes vivant au foyer travaillent / critères exceptionnels : stage, formation, maladie, hospitalisation, déménagement...

ALSH : 3 ans révolus / être scolarisé / la ou les personnes vivant au foyer travaillent / enfant résidant dans une autre commune mais dont au moins un des parents travaille sur La Londe.

SPORTS VACANCES : ouverts aux 8/11 ans.